



Séance extraordinaire du 19 décembre 2022 Ordre du jour

À une séance **extraordinaire** du conseil de la Municipalité de Kiamika pour l'adoption du budget 2023 et du Plan triennal d'immobilisation, séance dûment convoquée conformément à l'article 156 du Code municipal de la Province de Québec, séance tenue le 19 décembre 2022, à 19h00, au lieu ordinaire des séances du conseil, sont présents: Mesdames les conseillères Mélanie Grenier, Annie Meilleur et Anne-Marie Meyran et Messieurs les conseillers, Michel Villeneuve et Christian Lacroix, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Dion. La conseillère madame Diane Imonti est présente en vidéoconférence.

Le greffier-trésorier et directeur général, Marc-André Bergeron, est présent.

Il est ordonné et statué ce qui suit :

2022-12-256

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents d'ouvrir la présente séance extraordinaire. Il est 19h00.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption du budget 2023
3. Adoption du Plan triennal d'immobilisation
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2022-12-257

ADOPTION DU BUDGET 2023

CONSIDÉRANT QU'aux termes de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit adopter un budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation des projets et les montants prévus au programme sont conditionnels à l'obtention des financements respectifs, soit par règlement d'emprunt, soit par aides financières (subventions);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les prévisions budgétaires de 2023 en regard des revenus pour un montant de **2 695 554\$** et les prévisions budgétaires de 2023 en regard des dépenses et affectations pour un montant de **2 695 554\$**.

Dépenses

Administration	456 694\$
Sécurité publique	255 475\$
Transport routier	1 021 934\$
Hygiène du milieu	273 000\$
Santé et bien-être	5 223\$
Aménagement, urbanisme et développement	173 503\$
Loisirs et culture	479 896\$
Frais de financement	29 829\$
Total	2 695 554\$

Revenus

Taxes	1 275 350\$
Païement tenant lieux de taxes	125 205\$
Services rendus	166 241\$
Impositions de droits	33 530\$
Amendes et pénalités	650\$
Intérêts	8 000\$
Autres revenus	525 346\$
Transfert	437 337\$
Affectations	123 895\$
Total	2 695 554\$

ADOPTÉE**2022-12-258****ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 953.1 du Code Municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QUE le plan triennal d'immobilisations se présente comme suit :

Plan Triennal Immobilisation - 2023

Titre du Projet	2023	2024	2025	Financement
Travaux public et infrastructure				
Construction d'un garage (CEMS)			1 050 000,00 \$	Règlement d'emprunt - Subvention RECIM (65%)
Réfection Chemin de la Lièvre	25 000,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$	Règlement d'emprunt - Subvention PAVL (85%)
Réfection Chemin Chapleau	30 000,00 \$	30 000,00 \$	30 000,00 \$	Règlement d'emprunt - Subvention PAVL (85%)
Ponts Garneau, Deschambeault	40 000,00 \$			Activité d'investissement - Subvention
Pavage Rang 6	45 000,00 \$			Activité d'investissement - TECQ
Réfection et Pavage Lac François	250 000,00 \$			Activité d'investissement - TECQ
Gravelage Poulin	150 000,00 \$			Activité d'investissement - TECQ
Gravelage Chapleau	150 000,00 \$			Activité d'investissement - TECQ
Réfection Chemin lac Guérin	45 000,00 \$			Activité d'investissement - TECQ
Réfection Chemin Kar-Ha-Kon	35 000,00 \$			Activité d'investissement - TECQ
Loisirs, culture et vie communautaire				
Mise à niveau de la salle communautaire		150 000,00 \$		Règlement d'emprunt - Subventions (75%)
Aménagement d'une salle multifonctionnelle (locaux hotel de ville)	25 000,00 \$			Subventions
Urbanisme et développement				
Borne électrique	- \$	40 000,00 \$		Subvention
Lumières de rue	4 500,00 \$	4 500,00 \$	4 500,00 \$	Subvention et Activité d'investissement (Fonds de roulement)
Mise à niveau Sentier du ruisseau du Diable	20 000,00 \$			Subventions
Parc intergénérationnel du lac François	50 000,00 \$	50 000,00 \$		Subventions
Sécurité publique et incendie				
Habits de combats et restauration d'un véhicule outil	- \$	- \$		Activité d'investissement
Administration				
Renouvellement informatique	5 000,00 \$			
Total:	744 500,00 \$	299 500,00 \$	1 109 500,00 \$	

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2023-2025.

2022-12-259**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Anne-Marie Meyran et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit levée. Il est 19h05.

Michel Dion, maire

Marc-André Bergeron, gref.-trés./d.g.

Je, Michel Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec .

Michel Dion, maire